

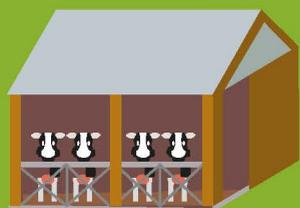


**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
NOUVELLE-AQUITAINE

**PROJET STRATEGIQUE  
DE MANDATURE 2019-2025**

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



## CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Des établissements publics au service des agriculteurs et des territoires



Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

61 920 agriculteurs



13 établissements

12 Chambres départementales d'agriculture

1 Chambre régionale d'agriculture



410 élus



1 200 collaborateurs



1 700

agriculteurs engagés dans le réseau

Bienvenue à la ferme

PROAGRI TERRALTO PROVITI

1<sup>er</sup> réseau de conseil agricole

# PROJET STRATEGIQUE DE MANDATURE 2019-2025

## Nos actions phares à l'horizon 2025



**ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS  
SES TRANSITIONS ECONOMIQUES  
SOCIETALES ET CLIMATIQUES**

P. 10-23



**CREER PLUS DE VALEUR  
DANS LES TERRITOIRES**

P. 24-39



**FAIRE DIALOGUER  
AGRICULTURE ET SOCIETE**

P. 40-45



**S'ENGAGER ET FAIRE RESEAU :  
RESEAU PLUS EFFICIENT ET AGILE**

P. 46-55

# LES CHAMBRES D'AGRICULTURE AUJOURD'HUI

Depuis la loi d'avenir pour l'agriculture et la forêt (LAAF), votée en 2014, les missions du réseau des Chambres d'agriculture ont été établies et codifiées dans l'article L510-1 du code rural et de la pêche maritime. Ainsi, les établissements composant le réseau des Chambres d'agriculture :

1. Contribuent à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
2. Accompagnent, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi
3. Assurent une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales
4. Contribuent par les services qu'ils mettent en place, au développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles, à la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et à la lutte contre le changement climatique.

Ces missions s'exercent différemment à l'échelle de chacun des établissements :

- les Chambres départementales d'agriculture sont l'unité d'action et de résultat du réseau pour ce qui est stratégique dans l'accompagnement et la représentation de proximité.
- les Chambres régionales d'agriculture coordonnent les actions communes menées par les Chambres départementales, notamment dans le cadre des Programmes régionaux de Développement Agricole et Rural (PRDAR). Elles jouent aussi un rôle important en matière d'orientation des politiques publiques en région.
- les échelons nationaux et régionaux jouent un rôle essentiel de coordination, de synthèse, de représentation et de gestion déléguée du back-office, pour la réussite du réseau.

Les Chambres d'agriculture, chacune à leur niveau et pour ce qui les concerne, assurent une mission de représentation auprès des Pouvoirs publics, des instances européennes et des collectivités territoriales auprès du gouvernement et en particulier du ministère en charge de l'agriculture et auprès de l'Union Européenne au sein du bureau de Représentation des Chambres d'agriculture à Bruxelles.

## Chiffres clés

**750 millions d'euros**

de budget consolidé (dont 284 millions issus de la TATFNB – soit 37 %)

**103 établissements**

(89 départementaux, 13 régionaux et 1 national)

**2,5 millions d'électeurs**

du monde agricole et rural

**3 200 élus**, pour représenter

l'agriculture, la forêt, la ruralité, les territoires

**8 200 salariés**

**400 antennes**

## Les réformes déjà engagées par le réseau des Chambres d'agriculture

Les Chambres d'agriculture sont conscientes des évolutions nécessaires et se sont engagées dans une dynamique de modernisation et de réorganisation tournée vers les nouvelles préoccupations des agriculteurs, des forestiers, des territoires et de la société. Elles ont notamment mis en place :

1 - Un alignement de leur organisation suite à la réforme territoriale

2 - La régionalisation des fonctions supports back office et métiers au service des Chambres départementales

3 - Quatre services communs nationaux, pour accompagner les Chambres d'agriculture pour des gains de performance et coûts :

- un service informatique national (DNSI)
- un service qualité (DQS)
- un service pour l'accompagnement des services marchands (DSM)
- et un service en charge de la formation (RESOLIA)

## Les CDA et leurs Antennes

- Unité d'action et de résultat du réseau : présence et maillage territorial, propose aux clients une offre de service
- Intervention / consultation : agriculture et filières, valorisation des productions agricoles, gestion de l'espace rural, prévention des risques, filière forêt-bois, espaces naturels et paysages, protection de l'environnement...
- Animation des collectifs d'agriculteurs
- Programmes d'intérêt général, CFE, installation, accès des femmes au statut d'exploitante
- Perception de la TATFNB

## Les CRA

- Arrêtent, dans le respect des orientations nationales, les priorités de la mandature et la stratégie mise en œuvre pour les atteindre (D512-1-1 du Code rural)
- Exercent au profit des CDA : analyse des politiques publiques, études économiques et prospectives, offre de formation, offre de prestations certifiées, communication, IRD (Services communs régionalisés), administration RH, finances et autres back-office
- Centres de ressources et de stratégies dans les domaines techniques, forêt, bio...
- Mission de concertation et partage du réseau, programmes régionaux d'intérêt général...

## La Tête de Réseau

- Elaboration et validation des orientations nationales
- Animation et partage d'expériences
- Pilotage de projets, coordonne l'IRD
- Support : 4 services communs (DNSI, DQS, RESOLIA, DSM), élaboration de normes communes (notamment Finances, RH)
- Coopération et développement de l'agriculture dans les pays tiers
- Organisation de certaines missions de service public
- Représentation nationale



# UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT ET INCERTAIN

## Politique

Les surfaces agricoles et boisées représentent 87 % du territoire en France et l'agriculture s'étend sur 54 % du territoire métropolitain. Malgré cela, le monde agricole est numériquement minoritaire : les 451 600 exploitations agricoles sont isolées au milieu des 67 millions d'habitants. Cette diminution des populations agricoles s'accélère. Les effectifs agricoles pourraient continuer de décroître de manière très importante dans les prochaines années : 160 000 agriculteurs vont être amenés à transmettre leur exploitation d'ici 2026 (soit un tiers de renouvellement en sept ans).

- **Des financements publics en baisse**
- **Des objectifs pour le mix énergétique à 10 ans et un développement de certaines énergies renouvelables notamment au sein des exploitations agricoles (bois énergies, photovoltaïque, méthanisation, éolien)**
- **Une évolution des missions des collectivités**
- **Une évolution de la nature des politiques publiques : un renforcement des enjeux environnementaux et climatiques**

## Economie

L'économie française se distingue depuis de nombreuses années par un déficit commercial chronique. Toutefois, l'agriculture et l'agroalimentaire y représentent un excédent de 6 milliards d'euros : le secteur affiche depuis le milieu des années 1970 un excédent, en diminution depuis bientôt 10 ans. Cet excédent commercial agroalimentaire est concentré autour de 6 produits : boissons alcoolisées, céréales, produits laitiers, sucre, semences et produits de minoterie. Le secteur agricole n'occupe désormais qu'une place marginale dans l'économie française (1,5% du PIB), à l'image de la plupart des pays du monde. Il faut toutefois nuancer ce constat en soulignant le rôle décisif du secteur agricole français dans le maintien de l'autosuffisance alimentaire, dans les échanges extérieurs, ainsi qu'en matière de dynamisme territorial.

- **Une financiarisation de l'agriculture**
- **Un marché de la bio en forte croissance : + de 10%/an (8Md€)**
- **Des marchés nationaux à reconquérir : la demande est supérieure à l'offre nationale sur certains produits**
- **Des exploitations agricoles de plus en plus difficiles à transmettre**
- **Une compétitivité des produits agricoles français qui s'effrite**
- **Une dépendance structurelle des exploitations agricoles aux aides**

## Société

Différentes ruptures sont identifiées et ont nourri cette nouvelle stratégie du réseau des Chambres d'agriculture :

- une rupture écologique liée à une raréfaction accélérée des ressources naturelles attachée à une croissance démographique et consommatoire
- une rupture technologique ancrée dans la troisième révolution informationnelle, digitale et numérique
- une rupture économique témoignant de la fin du modèle économique de la révolution industrielle basé sur une expansion en masse et la baisse des prix
- une rupture organisationnelle témoignant du dépassement du modèle pyramidal et centralisé et de la pertinence du travail en réseau.

- **Un intérêt croissant de la société pour l'environnement et la biodiversité**
- **Une demande grandissante en produits de qualité, de proximité**
- **Des populations agricoles en baisse, avec un fort taux de renouvellement**
- **Une augmentation des profils « hors cadre familial », des reconversions professionnelles et des néo-ruraux**
- **Des marchés « carbone » qui s'ouvrent**
- **Des sociétés privées qui s'intéressent à l'agriculture**
- **1/4 des propriétaires forestiers sont issus du monde agricole**



# UN ENVIRONNEMENT CHANGEANT ET INCERTAIN

## Technologie

Le numérique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication ont investi les champs agricoles et alimentaires. 1/4 des jeunes mesurent sur des applications mobiles les qualités nutritives de ce qu'ils consomment. De leur côté, 70 % des agriculteurs sont connectés et ont installé au moins une application professionnelle. Parmi les applications les plus téléchargées on retrouve l'identification d'adventices, l'arpentage, l'aide au réglage d'épandeur... 4 800 fermes sont équipées de robots de traite (soit 7 % des élevages) et les drones et tracteurs connectés couvraient déjà 150 000 ha en 2017.

- **Le numérique, la robotique, les capteurs... tendent à modifier la nature du métier d'agriculteur**
- **Le big data et l'open data constituent des masses de données en accès libre qui modifient les équilibres**
- **La valeur ajoutée réside de moins en moins dans le fait de posséder l'information que dans son utilisation**
- **Réseaux sociaux : fake-news, agribashing... font désormais partie du paysage**
- **Tous les métiers risquent l'« uberisation »**

## Environnement

On le constate régulièrement en France et dans le monde, les catastrophes liées à des événements climatiques extrêmes augmentent. La variabilité du climat et les conditions climatiques extrêmes ont déjà des effets négatifs sur la production des principales cultures et, sans adaptation, cette situation devrait s'aggraver à mesure que les températures augmentent et deviennent plus extrêmes.

A ces événements climatiques sont associés des rendements plus faibles pour les cultures et les élevages, et d'autres conséquences qui peuvent compromettre la sécurité alimentaire et la nutrition.

- **Les effets du changement climatique sont accentués par la simplification du paysage et l'appauvrissement des sols**
- **Une érosion multifactorielle de la biodiversité**
- **Des conflits d'usage sur les ressources, notamment l'eau**
- **Des surfaces agricoles en baisse, quand les surfaces boisées et artificialisées augmentent**
- **Une augmentation des populations de loups et grands gibiers, générant des tensions**

## Législatif

Les Chambres d'agriculture et les agriculteurs évoluent dans un contexte législatif et réglementaire incertain. Depuis les Etats généraux de l'Alimentation, des tendances lourdes et probablement irréversibles se développent pour davantage de bio, de local, de durable... La protection des milieux et des personnes tend à être renforcée. Des débats sont ouverts sur les produits phytosanitaires, l'utilisation du glyphosate est devenue un sujet de tensions et crispations. Le bien-être animal et plus généralement les conditions d'élevage sont questionnées, dans un contexte de diminution des volumes de viande consommés.

- Une loi pour le droit à l'erreur (ESSOC)
- Une réforme de la formation
- Un développement des systèmes de compensations (environnementale, agricole, économique...)
- Un renforcement de la protection des milieux (Loi biodiversité 2016, Plan biodiversité 2020...)
- Un nouveau règlement zootechnique européen
- Des directives pour la réduction des nitrates et des pollutions de l'air
- Une loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous (Egalim)

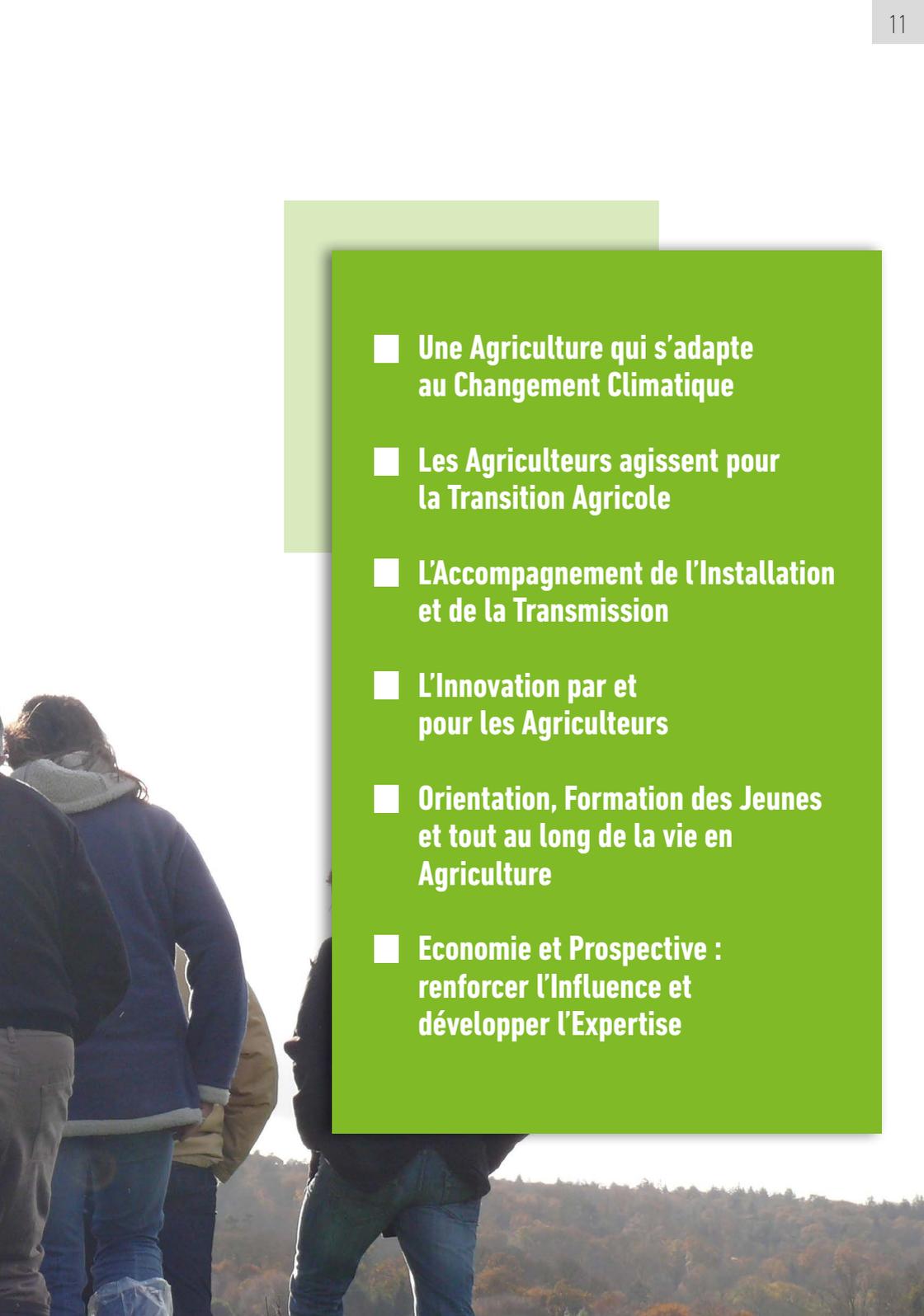


NOS ACTIONS PHARES A L'HORIZON 2025



**ACCOMPAGNER  
L'AGRICULTURE  
DANS SES TRANSITIONS  
ECONOMIQUES  
SOCIETALES  
ET CLIMATIQUES**



- 
- The background of the page shows the backs of several people standing on a hillside, looking out over a vast forest with trees in autumn colors. The scene is bright and clear, suggesting a sunny day.
- **Une Agriculture qui s'adapte au Changement Climatique**
  - **Les Agriculteurs agissent pour la Transition Agricole**
  - **L'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission**
  - **L'Innovation par et pour les Agriculteurs**
  - **Orientation, Formation des Jeunes et tout au long de la vie en Agriculture**
  - **Economie et Prospective : renforcer l'Influence et développer l'Expertise**



# Une Agriculture qui s'adapte au Changement Climatique

## L'ambition du réseau

**Accompagner les filières et les territoires vers une stratégie régionale d'adaptation** au changement climatique et **poursuivre les efforts de réduction des gaz à effets de serre** en optimisant le stockage de carbone par les sols en agriculture.

**Les effets du changement climatiques** sont là (+1,5°C de température moyenne annuelle mondiale depuis 1930). Le réchauffement est plus rapide que prévu et les effets sont de plus en plus visibles (sécheresse, gel, grêle, grillures, dates vendanges et dates de floraison en arboriculture plus précoces, etc.)

**Les émissions régionales de gaz à effets de serre** (tous secteurs confondus) ont peu évolué depuis 1990 (réduction des émissions agricoles, forestières et piscicoles de 16%) :

- L'agriculture est le 2<sup>ème</sup> secteur meilleur élève en Nouvelle-Aquitaine après l'industrie
- La Nouvelle-Aquitaine représente 10 % des émissions nationales de gaz à effets de serre avec le transport à hauteur de 39 % et le secteur « agriculture, pêche et forêt » pour 28 %

## Enjeu 1

- Identifier les besoins d'accompagnement des agriculteurs en termes d'adaptation au changement climatique et les faire connaître à la Région pour orienter les financements
- Recenser, partager et proposer une méthodologie de formation et d'information des collaborateurs des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine pour qu'ils puissent informer/former les agriculteurs sur les voies d'adaptation possibles de tous les systèmes agricoles régionaux
- Structurer un réseau régional de conseillers experts sur cette méthodologie partagée régionale

## Enjeu 2

- Arbitrer sur les accès à l'eau sur la base de contrats de territoires (Cf. enjeu Eau)

## Enjeu 3

- Repenser et expérimenter de nouveaux systèmes de production en rupture
- Mutualiser des résultats d'essais conduits en région sur les leviers d'adaptation explorés dans les différents systèmes agricoles régionaux
- Mobiliser des financements verts pour couvrir la prise de risques
- Mobiliser les paiements pour services environnementaux (PSE) pour compenser le service rendu relatif au stockage du carbone dans les sols



### Actions phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

**Faire monter en compétences le réseau** des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine sur les enjeux régionaux d'adaptation et d'atténuation en :

- formant une douzaine de conseillers référents par Chambre départementale d'agriculture
- renforçant l'information des élus des Chambres sur les enjeux liant le changement climatique et l'agriculture régionale.



# Les Agriculteurs agissent pour la Transition Agricole

## L'ambition du réseau

**Engager le réseau des Chambres d'agriculture dans la transition agricole, valoriser le rôle de l'agriculture sur la biodiversité et l'agro écologie, massifier et diffuser les résultats acquis** par les collectifs engagés.



**L**a région Nouvelle-Aquitaine est fortement engagée avec plus de 250 collectifs mobilisés dans la transition agro écologique (réseaux DEPHY, GIEE « groupes 30 000 »), sur l'ensemble des filières, dont près de 50 % sont animés par les Chambres d'agriculture avec comme thématique majeure la réduction des produits phytosanitaires

**L**a Région a lancé la feuille de route **NEO TERRA** avec un engagement et des objectifs importants sur cette thématique (déclinée via le Contrat d'Ambition régional pour la Chambre régionale d'agriculture)

**L**e projet **VITIREV** est lauréat de l'Appel à Projets « Territoires d'Innovation » ce qui va impulser une forte dynamique sur la filière viticole

**U**n contexte national contraint :

- Le cadre réglementaire se resserre : chartes riverains, distances minimales de traitement à proximité des zones d'habitation
- Une forte pression médiatique et des attentes sociétales importantes sur ces sujets



## Enjeu 1

- Valoriser le rôle positif de l'agriculture sur ces différents sujets, en particulier la biodiversité et les résultats/capitalisations des collectifs engagés dans l'agro écologie
- Devenir un acteur incontournable sur le sujet de la transition agro écologique auprès des élus et des pouvoirs publics

## Enjeu 2

- Développer un plan de communication adapté à chaque cible : grand public, médias, scolaires, monde agricole
- Développer un argumentaire avec des références scientifiques à partager avec les élus et assurer une veille sur ces sujets
- Constituer un groupe indépendant à émanation agricole pour peser dans le débat public (Fondation...)

## Enjeu 3

- Faire évoluer le référentiel Haute Valeur Environnementale (HVE) et appuyer les filières dans leur déploiement de cette certification
- Disposer de références avec des indicateurs pertinents pour pouvoir suivre l'évolution des pratiques agricoles
- Développer une base de données/référentiel
- Mobiliser les PSE pour compenser le service rendu relatif au stockage du carbone dans les sols, à la biodiversité...
- Soutenir la création et la mise en place de mesures de transition agricole dans le futur programme européen

### Action phare du réseau

Nouvelle-Aquitaine

D'ici 2025, **proposer à chaque agriculteur, un conseil stratégique** en lien avec son projet d'entreprise sur la base d'un audit individualisé.



# L'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission

## L'ambition du réseau

**Assurer le renouvellement des entreprises et des actifs agricoles, en favorisant l'installation et la transmission des exploitations avec des projets viables et durables.**

**E**n moyenne tous les ans, environ 2 200 installations contre une cessation d'activité de 3 500 exploitations en Nouvelle-Aquitaine

**D**'ici 2030, plus de 50 % des agriculteurs est destiné à prendre sa retraite

**L**es enfants d'agriculteurs ne suffisent plus à assurer le renouvellement des actifs agricoles. Plus d'1/3 des installations en Nouvelle-Aquitaine est assuré par des personnes non issues de la famille voire du monde agricole. La part croissante des porteurs de projet « hors cadre familial » dans les processus de création-reprise modifie les modalités d'accompagnement. Ces candidats sont d'origines diverses, avec des cursus hétérogènes et des niveaux de maturité des projets variables

## Enjeu

### 1

**Repérer et accompagner les futurs cédants pour assurer la transmission des exploitations agricoles à de nouveaux agriculteurs :**

- Mettre en œuvre le repérage des cédants en renforçant les liens avec les filières et les territoires dans tous les départements
- Valoriser les PAIT (Point Accueil Installation Transmission) et développer les partenariats avec les structures (MSA, SAFER, Terre de Lien, filières de productions, territoires)
- Proposer des accompagnements à la transmission mieux adaptés aux nou-

velles situations rencontrées, en particulier développer l'accompagnement humain

- Organiser une mission de service public Installation et Transmission rationnelle et efficiente
- Réactiver le Répertoire Départ Installation en travaillant sur la recherche active de porteurs de projet et favorisant les partenariats avec la SAFER, les collectivités territoriales...
- Faire des propositions sur la mobilisation de nouveaux outils financiers et de portage de foncier



## Enjeu 2

**S'adapter à un public en évolution (vieillesse, hors cadre familial) pour accompagner tous les projets :**

- Produire des références utiles, notamment sur les nouveaux types de projets complexes
- Répondre aux attentes de tous les profils de porteurs de projets, accompagner tous les projets d'installation vers des systèmes durables et rentables : développer la formation en alternance, l'installation progressive, le test du métier, l'installation de groupe, la connaissance des réseaux, des filières, des débouchés et réalités locales
- Développer l'attrait de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) et du Prêt d'honneur

## Enjeu 3

**Accompagner dans la durée les projets d'entreprise :**

- Développer l'offre du suivi technico-économique et renforcer l'approche humaine dès la première année d'installation
- Renforcer les compétences du réseau et ses outils



### Action phare du réseau

Nouvelle-Aquitaine

**Repérer, sensibiliser et accompagner les agriculteurs susceptibles de transmettre leur exploitation d'ici 2026, pour préparer l'installation d'un nouvel agriculteur.**



# L'Innovation par et pour les Agriculteurs

## L'ambition du réseau

Le réseau des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine a l'ambition :

- **d'accélérer le transfert de l'innovation**

- **auprès des agriculteurs et de leurs techniciens** en proposant des solutions adaptées aux besoins et projets des agriculteurs et des territoires

- **d'apporter un service de proximité et de s'adresser au plus grand nombre en s'appuyant sur le réseau des Chambres d'agriculture départementales.**

**L**a mise à disposition auprès des agriculteurs de solutions innovantes pour adapter les modes de productions aux contraintes et exigences nouvelles est déterminante dans la performance de l'agriculture du futur

**L'**article D.512-2 du décret relatif à l'organisation des Chambres prévoit la constitution d'un service commun Innovation Recherche Développement, qui travaille en lien avec l'APCA et anime les programmes de recherche développement (notamment en matière d'agro-écologie), et contribue à capitaliser les données issues de ces programmes

**L**es moyens dédiés à la recherche et à l'innovation dans le cadre de la future PAC devraient être en progression et feront l'objet d'Appels à Projets

**L**es structures qui conduisent des programmes de recherche et sont présentes en Nouvelle-Aquitaine sont nombreuses et les moyens mis en œuvre importants, mais on observe un manque de coordination des travaux conduits et une trop faible valorisation des résultats obtenus



## Enjeu 1

### **Participer largement au transfert des connaissances et des innovations :**

- Via des événements annuels d'ampleur régionale sur des thématiques prioritaires : Etats Généraux de l'Innovation (Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine) et Rencontres Régionale de la Recherche, du Développement et de la Formation relayées sur la plateforme régionale Agrosmart Campus et mobilisant les partenaires du Réseau Régional Innovation (RRI)
- Via l'organisation de journées Innov'actions dans lesquelles les agriculteurs parlent aux agriculteurs et témoignent de l'adoption d'innovations
- Via la plateforme RAIN partagée et interactive de présentation de projets de R&D conduits par l'écosystème d'innovation de Nouvelle-Aquitaine
- Via l'organisation de Webinaires pour les agriculteurs et les conseillers

## Enjeu 2

### **Poursuivre la participation active du réseau des Chambres d'agriculture à des projets de R&D dans différents cadres :**

- Appels à projets régionaux, dont les AAP Groupes opérationnels PEI et appels à projets Expérimentation pilotés par le Conseil Régional, mobilisation des fonds FEADER et FEDER
- Appels à projets nationaux sur l'innovation (CASDAR, ADEME, etc.)
- Appels à projets Européens (H2020, Interreg, Erasmus, Life...) en lien avec l'APCA et l'AC3A

## Enjeu 3

### **Structurer et renforcer le positionnement du réseau des Chambres d'agriculture dans la chaîne de l'innovation en accroissant sa capacité à :**

- Repérer les besoins émergents et les agriculteurs pionniers
- Faire émerger et accompagner des groupes innovants (plus de 200 groupes innovants suivis par les Chambres)
- Produire des références techniques et technico-économiques via des réseaux, expérimentations, enquêtes, etc.
- Transférer des résultats auprès des agriculteurs y compris en les valorisant dans des prestations

### **Action phare du réseau** Nouvelle-Aquitaine

**Réaliser tous les ans une cinquantaine de journées Innov'Action**, en Nouvelle-Aquitaine, avec des témoignages d'agriculteurs pionniers.



# Orientation, Formation des jeunes et tout au long de la vie en Agriculture

## L'ambition du réseau

**Relever le défi du renouvellement des entreprises et des actifs agricoles avec des projets performants et durables, et des personnes formées et compétentes** (de la formation initiale à la formation tout au long de la vie).

**L**a région Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- une exploitation agricole qui génère 7 emplois sur la région
- la 1<sup>ère</sup> région pour l'emploi agricole : 125 000 emplois à temps complet (INSEE : RGP 2015), soit 5,4 % de l'emploi total régional
- 75 000 salariés de la production agricole
- 21 000 élèves et 4 500 apprentis dans 112 établissements d'enseignement agricole

**L**e secteur agricole est fortement marqué par :

- les emplois non-salariés, qui représentent 54 % des effectifs, connaissent une baisse assez marquée alors que les effectifs salariés connaissent un net essor : +0,7 %
- la diversification des formes d'emplois liée à l'externalisation croissante des travaux et du recours à la main d'œuvre
- la baisse de la population scolaire dans les classes préparant aux métiers de la production (et de la transformation)
- des tensions pour le recrutement des actifs (salariés et non salariés)
- le manque d'attractivité de certains métiers (avec en plus, un faible taux de féminisation sur certains métiers)



## Enjeu 1

**Par une communication positive sur les métiers et les formations proposés, attirer de nouveaux candidats et renouveler les actifs du secteur.**

Il s'agit de promouvoir les métiers de l'agriculture et l'entrepreneuriat, du public jeune jusqu'aux adultes (les collégiens et lycéens, les actifs et les demandeurs d'emploi), en partenariat étroit avec la Région ainsi qu'avec Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

## Enjeu 2

**Co-construire et promouvoir une offre de formation renouvelée en réponse aux besoins en compétences en évolution exprimés par les entreprises mais également aux nouveaux publics à toucher :**

- en développant un lien fort avec l'enseignement agricole
- en contribuant à la mise en cohérence des différentes voies de formation au travers d'un dispositif partenarial et global
- en anticipant les conséquences des transitions et transformations en cours sur l'évolution du contenu des métiers, en lien avec la transition écologique

## Enjeu 3

**Renforcer la professionnalisation des dirigeants et futurs dirigeants des entreprises vers les nouveaux enjeux stratégiques :** innovation, environnement, management, ressources humaines, responsabilité sociétale

## Enjeu 4

**Promouvoir la voie de l'apprentissage et créer des conditions plus favorables à son développement**



### Actions phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

**Atteindre 40 % de parts de marchés** sur les **formations continues** auprès des agriculteurs.

**Créer une dynamique d'acteurs** pour **favoriser toutes les initiatives** contribuant à faire valoir les métiers et les formations de l'agriculture, **en cohérence avec le projet de transition écologique.**



# Economie et Prospective : renforcer l'Influence et développer l'Expertise

## L'ambition du réseau

**Développer  
la capacité de  
l'agriculture  
régionale à créer  
de la valeur  
ajoutée dans  
les filières et les  
territoires.**

**Assurer une  
meilleure répartition  
de la valeur ajoutée  
au sein de la chaîne  
alimentaire pour  
consolider  
la multi-  
performance  
des entreprises  
agricoles ainsi que  
le revenu des  
agriculteurs.**

**S**ur le plan européen :

- la préparation de la future PAC 2021 (2023)  
- 2027, 1er et 2nd piliers
- la gestion des risques, l'adaptation au changement climatique
- les accords commerciaux, le Brexit

**S**ur le plan national :

- la mise en application de la loi « Agriculture et Alimentation » (EGALIM)
- la loi ESSOC visant à donner de nouvelles missions d'informations réglementaires aux Chambres départementales d'agriculture
- le Contrat d'objectifs et de performance avec le Ministère
- le projet stratégique du réseau des Chambres d'agriculture

**S**ur le plan régional :

- le projet politique de la nouvelle mandature des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
- le Plan régional de Développement Agricole et Rural (PRDAR)
- le Contrat d'Ambition Régional (CAR) avec la région (Néo Terra)
- le développement des projets de territoire (urbanisme, alimentation, eau...)

**A** court-moyen terme :

- nécessité d'anticiper le doublement de cessations d'activité ces 10 prochaines années

## Enjeu 1

### Renforcer l'expertise pointue par filières, thématiques, territoires, en s'appuyant sur les ressources du réseau :

- Produire des connaissances et des analyses sur :
  - une représentation de la diversité des agricultures
  - une représentation des opérateurs économiques de territoire
  - la conjoncture, le suivi des marchés agricoles
  - les politiques publiques
- Produire des études économiques :
  - simulations macro et micro économiques de l'impact économique des modifications de politiques, de pratiques liées à la réglementation, au changement climatique, aux attentes sociétales (en matière d'alimentation,

d'environnement, d'éthique)

- Approches prospectives pour l'anticipation :
  - analyse des impacts des accords de libre-échange et du marché unique européen sur les prix intérieurs et les débouchés de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine
  - apport d'éléments de réflexion pour une stratégie agricole régionale face à la concentration en « chaînes de valeur » des entreprises transnationales amont et aval (segmentation et montée en gamme, circuits de proximité, diversification des activités...)
  - analyse des circuits de distribution alimentaires, veille et propositions pour optimiser la valeur ajoutée à la production

## Enjeu 2

### Apporter un appui aux projets des services de la Chambre régionale d'agriculture et aux projets de territoire des Chambres départementales d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec :

- un partage de méthodes et d'outils
- des apports statistiques et d'analyse
- une ingénierie financière

## Enjeu 3

### Consolider la reconnaissance du réseau en matière de compétences économiques vis-à-vis de nos partenaires, grâce :

- à l'organisation d'événements (Journées Prospectives)
- aux interventions devant diverses assemblées ou en formation
- aux travaux conduits en multi-partenariat (DRAAF, Région, MSA, banques, assurances, centres de gestion...)

### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

Mise en place d'un **observatoire régional de l'Etat de Santé des Exploitations Agricoles multi partenarial.**

## NOS ACTIONS PHARES A L'HORIZON 2025



# CREER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES



- 
- **De l'Eau en Quantité et en Qualité pour et avec l'Agriculture**
  - **Une Agriculture engagée dans les Energies Renouvelables**
  - **Vers une Agriculture autonome en Protéines Alimentaires**
  - **Une Agriculture Biologique sur un Territoire Engagé**
  - **Développer l'Agritourisme et les Circuits Courts et de Proximité en Nouvelle-Aquitaine**
  - **Développement Forestier et Agroforestier**
  - **Ruralité, Projets de Territoire et Services aux Collectivités**



# De l'Eau en Quantité et en Qualité pour et avec l'Agriculture

## L'ambition du réseau

**Sécuriser l'accès à la ressource en eau pour garantir une autonomie des exploitations agricoles** (irrigation et abreuvement) et contribuer activement à **préserver sa qualité** notamment **sur des territoires à forts enjeux** (captages, milieux humides...).

**C**ontexte national et régional très important (Assises nationales de l'Eau, définition par la Région d'une Stratégie régionale de l'Eau fin 2018, etc.)

**L**a gestion de la ressource en eau régionale est un enjeu fort au vu du changement climatique et des problématiques territoriales

**T**hématique transversale qui concerne toutes les productions de Nouvelle-Aquitaine et implique une multitude d'acteurs et d'échelles. L'agriculture est un acteur parmi d'autres

**A**gribashing : gestion de l'eau fragilisée (problèmes d'acceptabilité sociale et nombreux recours juridiques en Nouvelle-Aquitaine)

**L**a région compte environ 80 captages prioritaires (60 en Poitou-Charentes, 15 en Aquitaine, 6 en Limousin), classés principalement pour des enjeux nitrates et phytosanitaires



## Enjeu 1

- Bâtir une politique professionnelle commune au service de l'agriculture sur les volets quantitatif et qualitatif
- Assurer une relation pérenne avec les structures régionales et les structures de bassin et être force de propositions

## Enjeu 2

- Communiquer auprès du grand public et des médias mais aussi en interne sur le thème de l'eau et l'agriculture
- Dans les bassins les plus déficitaires, développer une complémentarité entre la préservation de l'eau, le développement économique et l'aménagement du territoire
- Maîtriser la gestion de l'eau entre les différents usages pour répondre aux fortes tensions sur la ressource disponible

## Enjeu 3

- Réfléchir aux différents modes d'adaptation au changement climatique liés à l'eau
- Accompagner les exploitations pour une gestion toujours plus efficiente de l'eau, avec les nouveaux OAD, nouvelles cultures, espèces ou conduites culturales
- Sur les captages AEP et principalement les prioritaires, concilier la préservation de l'eau, le développement économique agricole et l'aménagement du territoire

### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

**Développer les outils de stockage en eau** permettant de sécuriser l'accès à la ressource en eau pour l'irrigation et l'abreuvement des animaux.



# Une Agriculture engagée dans les Energies Renouvelables

## L'ambition du réseau

### Apporter des éléments stratégiques pour le développement des énergies renouvelables :

agrivoltaïsme, éolien, méthanisation agricole, bois énergie, etc.

**L**a **Nouvelle-Aquitaine** contribue à 10 % des émissions nationales de gaz à effets de serre dont le transport à hauteur de 39 % et le secteur « agriculture, pêche et forêt » à 28 %

**N**eutralité **carbone** prévue en 2050 en France : nécessité d'une réduction de 46 % des émissions de gaz à effets de serre pour le secteur agricole par rapport à 2015

**M**éthanisation/**Bois Energie** : opportunité de valeur ajoutée pour le secteur agricole et les territoires ruraux dans la continuité des activités de l'exploitation agricole (68 unités de méthanisation en fonctionnement en 2019 dont 42 unités, 37 agricoles et 5 territoriales)

**P**hotovoltaïque/**Eolien** : opportunité économique et autonomie pour les agriculteurs



## Enjeu 1

- Construire un schéma de développement du photovoltaïque agricole en Nouvelle-Aquitaine, visant à conserver le maximum de valeur ajoutée aux agriculteurs et à l'agriculture, dans les projets directement ou à défaut via des systèmes de compensation collective
- Développer les partenariats sur ces sujets avec les intercommunalités
- Maîtriser le foncier

## Enjeu 2

- Soutenir et porter au niveau régional l'engagement des structures agricoles pour le développement de la méthanisation
- Poursuivre les actions de développement des filières Bois-Energie

## Enjeu 3

- Apporter des connaissances sur les innovations en matière d'agro-carburants, BioGNV, photovoltaïsme flottant, serre photovoltaïque, etc.
- Poursuivre les actions de promotion et d'incitation pour les économies d'énergie dans les exploitations

### Action phare du réseau

Nouvelle-Aquitaine

Au travers de l'animation de la filière méthanisation, réunir les conditions nécessaires pour **produire de l'énergie renouvelable** et **de la valeur ajoutée** sur les exploitations et les territoires par la **réalisation d'une unité de méthanisation agricole par EPCI** (environ 150 en Nouvelle-Aquitaine).



# Vers une Agriculture autonome en Protéines Alimentaires

## L'ambition du réseau

### Construire et conduire un plan protéines régional,

de manière concertée, avec l'ensemble des partenaires économiques (filières animales et végétales), organismes de développement en associant la formation, les instituts et la recherche.

Il s'agit de :

- **diminuer la dépendance aux achats extérieurs de protéines** de l'exploitation, du territoire ou de la région et de **renforcer la compétitivité des acteurs** (éleveurs, producteurs grandes cultures, organismes stockeurs et fabricants d'aliments),
- **développer et sécuriser la production de protéines végétales issues de graines riches en protéines, de légumineuses fourragères et d'autres cultures** pour l'alimentation animale et humaine.

**F**ort **déséquilibre** dans le ratio de production oléo-protéagineux / grandes cultures (France 21 %, Europe 19 %, Etats Unis 38 %, Ukraine 45 %, Argentine et Brésil 68 %). L'assolement français repose sur la céréale

**P**rix **d'achat** de la protéine dangereusement bas pour permettre son développement en Nouvelle-Aquitaine

**B**esoins **régionaux forts** en lien avec la politique de qualité : le nombre important des SIQO renforce la traçabilité, le non-OGM et la part d'origine locale des produits

**R**echerche **de plus de résilience** en élevages laitiers et allaitants : l'autonomie protéique, qui commence par les fourrages, contribue à sécuriser l'alimentation des animaux vis-à-vis des aléas climatiques et de la volatilité des prix des matières premières

**I**ntérêt **de ces cultures** sur la fertilité des sols et la biodiversité en lien avec l'allongement des rotations et la réduction des intrants

**D**emande **sur l'alimentation** humaine croissante mais qui reste à qualifier pour y répondre

**P**roblèmes **techniques** (amont-aval) à résoudre pour un développement de cultures riches en protéines

**C**ontractualisation plus directe entre producteurs à favoriser

## Notre plan d'actions

- Produire des références et des informations techniques et économiques pour mettre en place ces cultures et les valoriser dans les différents systèmes d'élevage (grandes cultures, cultures fourragères y compris nouvelles cultures)
- Proposer un modèle économique pour le développement des surfaces en oléo-protéagineux et en fourrage dans le cadre de la contractualisation de filière et entre producteurs
- Mener un plan de communication pour la diffusion des références techniques et économiques depuis la mise en culture jusqu'à la distribution
- Mettre en place un programme de soutien aux investissements pour le stockage, le tri et la transformation pour l'aliment du bétail.
- Qualifier et répondre à la demande en protéines pour l'alimentation humaine



### Action phare du réseau

Nouvelle-Aquitaine

## Mise en place du Contrat Territorial de Filières.

Objectif : 35 % de surface Grandes Cultures (SCOP) en Oléo-Protéagineux.



# Une Agriculture Biologique sur un Territoire Engagé

## L'ambition du réseau

Dans chaque région, avec l'ambition du développement d'une agriculture bio rentable et créatrice d'emplois, **être le leader reconnu de l'accompagnement en agriculture biologique.**

**U**ne croissance à 2 chiffres du marché de la bio

**U**ne augmentation des conversions et des installations tirée par le marché et l'opportunité de soutiens publics, avec des projets parfois non viables

**D**es attentes consommateurs et citoyennes en matière de produits bio

**U**ne application normative française proche de la sur-transposition

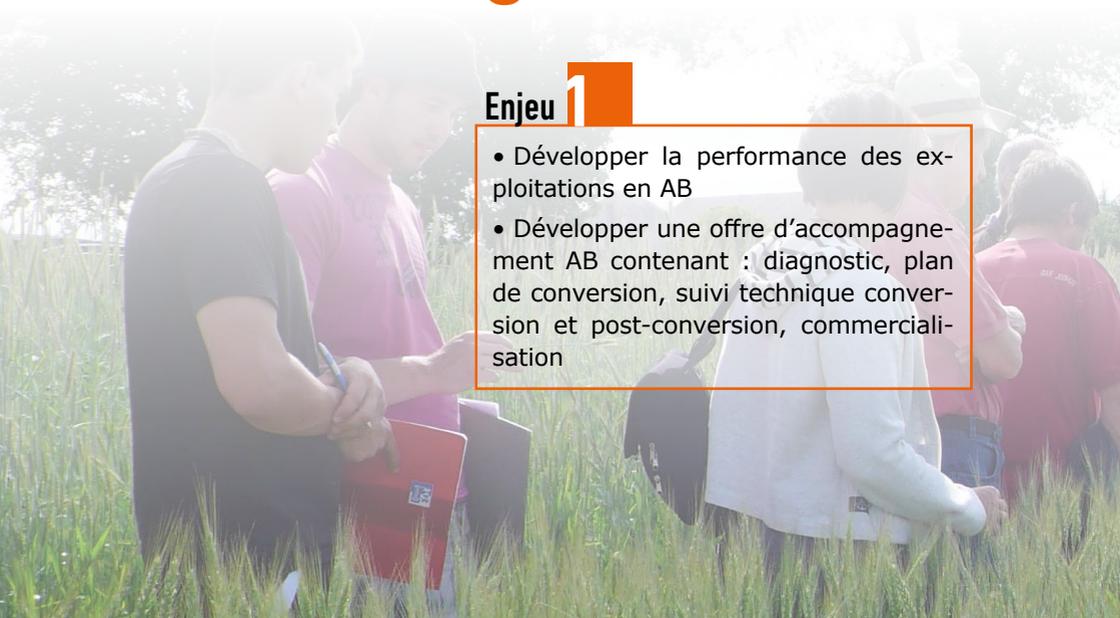
**D**es impasses techniques

**U**n partenariat technique avec INTERBIO et BIO Nouvelle-Aquitaine

**U**n soutien des pouvoirs publics

## Enjeu **1**

- Développer la performance des exploitations en AB
- Développer une offre d'accompagnement AB contenant : diagnostic, plan de conversion, suivi technique conversion et post-conversion, commercialisation



## Enjeu 2

- Accompagner le développement des filières bio
- Participer aux travaux de structuration des filières en collaboration avec les acteurs locaux et partenaires en région

## Enjeu 3

- Être visible et influent comme acteur départemental et régional de la bio
- Etudier dans chaque Chambre d'agriculture la faisabilité et mettre en place des Points Infos Bio (PIB)
- Renforcer la présence des élus Chambres d'agriculture dans les instances qui traitent ou débattent de la bio, à tous les échelons nécessaires
- Développer les échanges entre agriculteurs conventionnels et bio : groupes mixtes (GIEE, collectifs d'agriculteurs), salons et rendez-vous Tech&Bio...
- Fournir des expertises sur la réglementation bio
- Former les agents, renforcer les équipes, organiser la transversalité entre métiers
- Améliorer la communication sur les actions bio des Chambres d'agriculture

## Enjeu 4

- Développer la R&D bio des Chambres d'agriculture et la faire reconnaître
- Structurer l'IRD en bio à l'échelle du réseau
- Réordonner le partenariat avec les instituts en matière d'AB
- Produire et diffuser des solutions techniques et des repères technico-économiques (publications techniques)

### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

Proposer à tous les agriculteurs qui nous sollicitent **un accompagnement spécifique à la conversion bio et accompagner au moins 6 000 agriculteurs engagés dans la démarche bio d'ici 2025.**



# Développer l'Agritourisme et les Circuits Courts et de Proximité en Nouvelle-Aquitaine

## L'ambition du réseau

- **Promouvoir les marques BAF et MPP** en direction des adhérents, des agriculteurs et des territoires de Nouvelle-Aquitaine.
- **Accompagner la diversification des modes de commercialisation**, notamment le développement des circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine, comme **un élément de diversification des activités des producteurs et d'amélioration du revenu**.
- **Positionner les Chambres d'agriculture comme chefs de file** incontournables du développement de l'agritourisme, des circuits courts et de proximité en Nouvelle-Aquitaine.

**Les circuits courts** : une orientation stratégique pour 17% des exploitations Nouvelle-Aquitaine

**Une volonté politique** du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine de développer les circuits courts et l'alimentation locale :

- 60 % de produits locaux (dont 20 % en bio) dans la RHD publique (Loi EGALIM adaptée)
- 30 % d'exploitations agricoles engagées en circuits courts à horizon 2030 (Feuille de route Néo Terra)

**Les marques BAF et MPP** des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine :

- la référence des circuits courts et de proximité et des repères pour les consommateurs et les territoires de Nouvelle-Aquitaine
- une importance du poids de nos réseaux :
  - Bienvenue à la ferme (20% des effectifs nationaux), la Dordogne = 1<sup>er</sup> département en nombre d'adhérent BAF
  - Marchés des Producteurs de Pays (35% des effectifs nationaux), la Nouvelle-Aquitaine = 1<sup>ère</sup> région sur l'offre MPP

**Une vraie montée en compétences** des Chambres d'agriculture au service de nos marques et des circuits courts et de proximité

**Un réel engagement** des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine dans la diversité des Projets Alimentaires Locaux (PAT)

## Enjeu 1

### **Renforcer la notoriété des marques des Chambres d'agriculture :**

- Etre capable de montrer/démontrer clairement le bénéfice/garantie du réseau
- Assurer une garantie « Qualité » pour les consommateurs et les partenaires

### **Conserver et développer deux marques complémentaires BAF et MPP en Nouvelle-Aquitaine :**

- Coordonner une stratégie commune d'animation des marques et construire une politique de financement pour les deux réseaux
- Renforcer les MPP : protection/communication/ prestation pour les territoires

## Enjeu 2

### **Développer l'offre de produits en circuits courts :**

- Appréhender l'offre sous le triptyque : connaître/capitaliser/qualifier
- Organiser la production et l'approvisionnement

### **Développer et porter un programme régional sur les circuits courts et de proximité :**

- Valoriser les expertises locales au service du niveau régional (mise en commun du temps d'agents partagé)
- Produire et mutualiser des références et partage d'expériences sur l'approvisionnement local en restauration collective
- Mutualisation sur les prestations des Chambres en direction des collectivités et des Projets Alimentaires Territoriaux

### **Action phare du réseau** Nouvelle-Aquitaine

**Accompagner 2 000 agriculteurs dans leurs démarches de proximité** à travers le réseau  
Bienvenue à la Ferme d'ici 2025.



# Développement Forestier et Agroforestier

## L'ambition du réseau

**Etre un acteur  
majeur du  
développement  
forestier en lien  
avec l'aménagement  
du territoire.**

**L**a région Nouvelle-Aquitaine dispose du plus vaste massif forestier de France métropolitaine. Première utilisation du sol, devant l'agriculture et l'urbanisme, la forêt couvre plus du tiers (34%) du territoire, soit 2,8 millions d'hectares. La forêt privée est majoritaire : 9 hectares de forêts sur 10 sont détenus par des propriétaires privés en Nouvelle-Aquitaine contre 7 dans le restant de la France. Plus de 80% de l'espace forestier relève de propriétés inférieures à 10 ha. Cependant les forêts excédant 10 ha, avec le cinquième des propriétaires, couvrent plus de 70% de la surface boisée

**L**a production du massif forestier représente en moyenne chaque année près de 10 millions de m<sup>3</sup> de bois.

**D**epuis 2018, les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont mutualisé leurs compétences par le biais d'un service commun Valorisation Bois et Territoires s'appuyant sur la mise en œuvre d'un programme écrit pour 7 ans et coordonné par la Chambre régionale d'agriculture

**U**n Plan régional Forêt Bois qui fixe pour la Nouvelle-Aquitaine, des objectifs de bois supplémentaires mobilisables estimés à plus de 2,4 millions de m<sup>3</sup> en 2027 dont : bois d'œuvre (BO) = 890 000 m<sup>3</sup>/bois d'industrie (BI) = 798 000 m<sup>3</sup>/ bois énergie (BE) = 668 000 m<sup>3</sup>

**D**es actions de sensibilisation et le programme UNIFORMOB dans lequel les Chambre d'agriculture et le CRPF travaillent conjointement au quotidien pour sensibiliser les propriétaires à la gestion de leur forêt et à l'identification de bois mobilisables soit un objectif de 230 000 m<sup>3</sup> de bois mobilisables d'ici 2021 avec en prévision le même objectif reporté sur une nouvelle période de 3 ans

## Enjeu 1

**Accompagner la mobilisation des bois pour plus de valeur ajoutée dans les territoires de Nouvelle-Aquitaine :**

- Identifier, sécuriser, développer et outiller l'accompagnement auprès des propriétaires forestiers et des communes forestières avec une attention particulière apportée aux agriculteurs propriétaires forestiers

## Enjeu 2

**Assurer une complémentarité efficace entre les espaces** (agricoles, forestiers, urbanisés, naturels)

## Enjeu 3

**Renforcer l'accompagnement pour le développement de l'agroforesterie :**

- Renforcer notre présence dans les débats locaux et nationaux
- Sensibiliser et accompagner les agriculteurs sur l'agroforesterie

## Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

Au travers **des actions de conseils de gestion forestière** auprès de propriétaires et celles conduites sur les territoires visés dans le programme pluriannuel UNIFORMOB, **identifier 500 000 m<sup>3</sup> de bois mobilisables pour la filière forêt bois d'ici 2025.**



# Ruralité, Projets de Territoires et Services aux Collectivités

## L'ambition du réseau

**Dans chaque région, pour une ruralité vivante, créatrice de valeur et levier de croissance économique, être promoteur et acteur des projets de territoire** (eau, périurbain, PAT, foncier, etc.), **développer les partenariats et les services aux collectivités et aux porteurs de projets.**

**U**n sentiment d'isolement de la population rurale, de déclassement et d'éloignement des centres de décision

**U**n besoin de renouer le dialogue entre agriculteurs et usagers du territoire

**U**ne poursuite de la consommation des terres agricoles à un rythme soutenu

**D**es enjeux alimentation, climat, environnement, transition écologique et énergétique... saisis par les acteurs territoriaux et les politiques publiques

**U**ne compétence « développement économique » portée par les Intercommunalités et les Régions

**U**ne nouvelle approche de la gestion des ressources à travers des projets de territoire

## Enjeu 1

### Être moteur dans l'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier :

- Être à l'initiative des projets de territoires en identifiant les acteurs et les porteurs de projet
- Animer et structurer des projets de territoires inclusifs, générateurs de valeur ajoutée pour le monde agricole
- Promouvoir les compétences et savoir-faire des Chambres d'agriculture dans les territoires en s'appuyant sur la marque Terralto
- Former et accompagner les élus et collaborateurs des Chambres d'agriculture pour renforcer les synergies entre les collectivités et leurs porteurs de projets concernant le secteur agricole et forestier

## Enjeu 2

**Renforcer et faire reconnaître le rôle d'interface des Chambres d'agriculture entre collectivités, porteurs de projets, agriculteurs et forestiers :**

- Tous les trois ans, rencontrer chacune des 153 intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire en s'appuyant sur la démarche Terralto
- Evaluer et optimiser la présence des agriculteurs et forestiers dans les instances les plus pertinentes des territoires
- Identifier les usagers stratégiques des territoires ruraux et évaluer les alliances souhaitables et possibles
- Mieux valoriser et vulgariser la connaissance et la réalité agricole de nos territoires (portraits)
- Dans chaque département, expérimenter la présence des Chambres d'agriculture dans au moins une maison de service public

## Enjeu 3

**Influer sur les politiques publiques pour faciliter leur mise en oeuvre, réduire drastiquement la consommation de terres agricoles et favoriser les territoires ruraux :**

- Contribuer à la préservation du foncier (expertises et avis sur les documents d'urbanisme, ERC...) pour le maintien de l'agriculture
- Co-construire des stratégies et des projets de territoire avec les Régions, EPCI, GAL, syndicats de rivière et de bassins, opérateurs Privés
- Evaluer l'intérêt de la mise en place d'observatoires des projets de territoire, co-construits avec les Régions



### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

Tous les trois ans, **rencontrer chacune des 153 intercommunalités** de Nouvelle-Aquitaine pour écouter leurs attentes, partager nos compétences et savoir-faire en s'appuyant sur la démarche Terralto.

## NOS ACTIONS PHARES A L'HORIZON 2025



# FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIETE



■ **Agriculture  
et Société**

■ **Représentation  
et Mission Consulaire**





# Agriculture et Société

## L'ambition du réseau

En utilisant les meilleurs outils professionnels de la communication d'aujourd'hui

**renouer les liens avec la société et les parties prenantes en développant une communication positive fondée**

**sur les apports de l'agriculture**, en mettant en œuvre des méthodes d'approche territoriale pour favoriser l'acceptabilité des projets de développement, et en anticipant pour faire face aux situations de crise.

**M**ise en cause régulière de l'agriculture (santé, environnement, biodiversité, climat...) et contestation systématique des projets de développement agricole individuels ou collectifs par des groupes minoritaires qui orientent et influencent l'opinion, les médias et les politiques

**A**pports positifs de l'agriculture et des actions des agriculteurs méconnus ou ignorés

**D**écisions politiques inadaptées pouvant engendrer une démobilisation des agriculteurs engagés dans les transitions

**M**anque de coordination du monde agricole en situation de crise

## Enjeu

### Améliorer l'image :

- Construire un plan de communication pour l'agriculture Nouvelle-Aquitaine, doté d'un budget à hauteur des ambitions, via un accompagnement par un cabinet professionnel :
  - Cibler les jeunes générations (écoles primaires, collèges, lycées) au travers de visites d'exploitations agricoles, sorties scolaires, expositions, actions dans les cantines scolaires... en utilisant les réseaux sociaux, Youtube, les relais d'opinion
  - Mettre en œuvre un Contrat de Développement Economique de Territoire avec les parties prenantes (élus, consommateurs, associations, agriculteurs, OPA) en faveur d'une communication engagée
  - S'appuyer sur les événements agricoles et la communication digitale

## Enjeu 2

### Acceptabilité sociétale :

- Coordonner les acteurs ayant un intérêt objectif à communiquer positivement sur l'agriculture régionale (OPA) en capitalisant sur des initiatives réussies (ex. : #agridemain) :

- Identifier et caractériser par filières et par territoires les contributions positives de l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

- Prioriser les thèmes de communication : nos performances, là où les attaques sont très pénalisantes, etc. et former les agriculteurs à la prise de parole sur la base de ces argumentaires

- Créer un groupe avec des agents de Chambres d'agriculture concernés et les former

- Avoir une action de lobbying influente avec les messages positifs sur l'agriculture en direction des médias, des réseaux sociaux, des élus politiques, des partenaires...

## Enjeu 3

### Communication de crise :

- Cartographier les risques et les acteurs (relais, opposants, neutres)

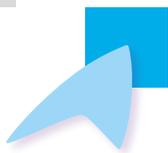
- Activer une cellule de veille médias et réseaux sociaux

- Identifier des porte-paroles et les former aux médias



### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

**Créer un fond de communication régional**  
qui permette de mener une communication positive sur  
l'agriculture de Nouvelle-Aquitaine.



# Représentation et Mission Consulaire

## L'ambition du réseau

Des communes à l'Europe, **être présent et communiquer sur des sujets prioritaires** avec efficacité, dans les lieux de décision appropriés pour influencer les politiques publiques.

**U**ne **remise en cause** des corps intermédiaires : montée en puissance d'autres formes d'expression via des modes participatifs et associatifs qui revendiquent un rôle de représentation

**L**a **multiplication des échelons** à traiter est un facteur de lourdeur qui doit être raisonné

**L**es **Chambres** sont challengées dans plusieurs secteurs de l'agriculture au sens large

**D**ans les **organisations** non agricoles, les Chambres d'agriculture sont peu présentes

## Enjeu



**Rationaliser notre présence consulaire : revisiter la pertinence des représentations exercées par les Chambres d'agriculture et concourir à la simplification des instances de consultation publique :**

- Inventorier puis hiérarchiser nos missions consulaires, identifier et former les élus et services en charge de leur suivi, dimensionner le suivi
- Elaborer des outils mutualisés au sein du réseau pour capitaliser et échanger les avis rendus par les Chambres : diagnostic territoriaux, études prospectives, fiches argumentaires
- Promouvoir des politiques publiques qui servent les ambitions de notre agriculture et de chacune de nos ambitions.
- Renforcer les liens avec le CESER
- Co-pilotage de la PAC Etat Région



AGRICULTURE  
& TERRITOIRE  
CHAMBRE D'AGRICULTURE

## Enjeu 2

**Créer de nouvelles formes de concertation avec les parties prenantes à l'échelle des territoires et au niveau régional telles les chartes riverains :**

- Organiser la concertation entre organisations professionnelles agricoles pour porter des positions et avis robustes auprès des pouvoirs publics
- Faire de notre statut (représentation, mission de service public...) une opportunité pour développer les ressources et les relations avec les agriculteurs, les forestiers et les collectivités (exemple : participation au projet VitiREV)
- Mettre en place des débats / controverses, dans la durée, avec nos parties prenantes en lien avec une démarche RSE pour le réseau des Chambres d'agriculture

## Enjeu 3

**Rendre visible les positions et avis des Chambres d'agriculture :**

- Répondre aux appels d'offres visant à apporter une expertise et une évaluation sur les politiques publiques
- Communiquer sur nos avis et positions publiques
- Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis rendus par les Chambres d'agriculture

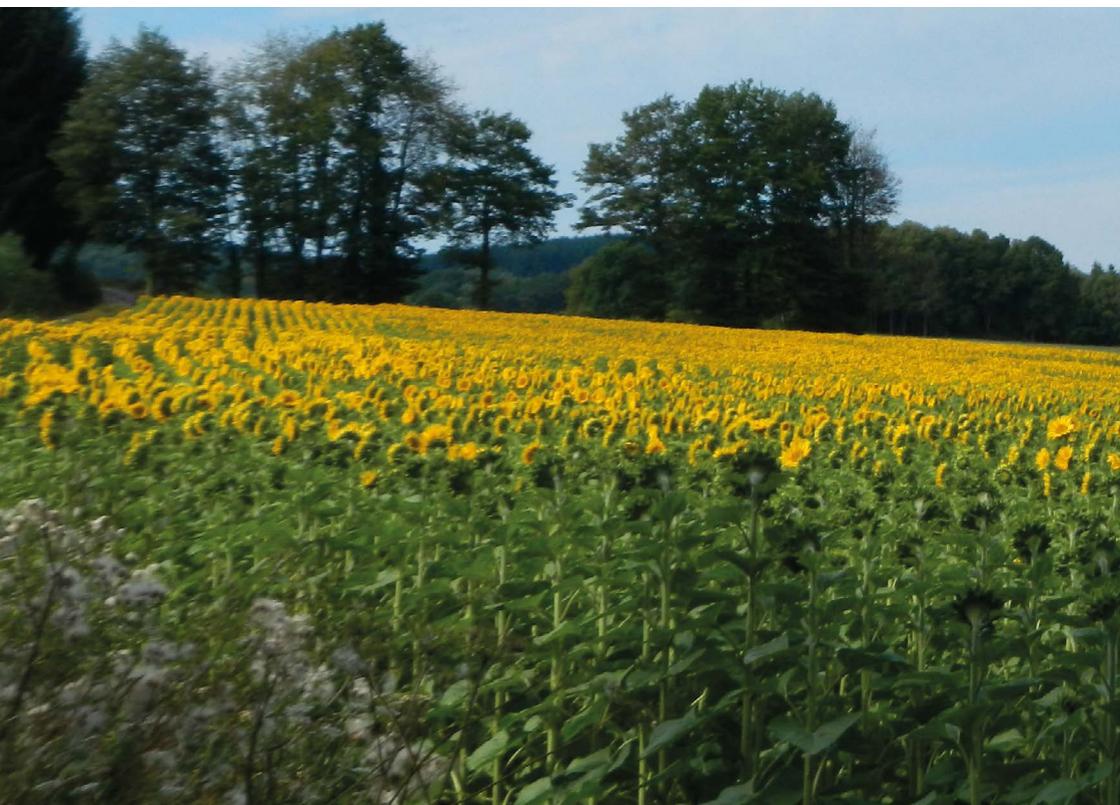
**Action phare du réseau**  
Nouvelle-Aquitaine

**Diffuser de manière systématique et pédagogique les avis** rendus par les Chambres d'agriculture.

## NOS ACTIONS PHARES A L'HORIZON 2025



# **S'ENGAGER ET FAIRE RESEAU : RESEAU PLUS EFFICIENT ET AGILE**



- 
- **Grandes Régions**
  - **Ressources Humaines**
  - **Administration des Finances**
  - **Structuration du Service régional  
Innovation Recherche  
Développement**
  - **Structuration du Service régional  
Economie Prospective**



# Grandes Régions

## L'ambition du réseau

Les régions de grande taille, comme la Nouvelle-Aquitaine, comportant **une très grande diversité de systèmes et productions agricoles**, souhaitent **saisir l'opportunité d'expérimenter de nouvelles formes d'organisation dans le cadre de la loi Essoc**. Il s'agit de **poursuivre la modernisation du réseau des Chambres d'agriculture**, dans un contexte de fortes mutations et qui doit **être adaptée aux caractéristiques de son agriculture et de ses territoires**.

### Enjeu 1

**Renforcement de la proximité sur les territoires et des actions des Chambres départementales dans leur rôle essentiel auprès des agriculteurs** en lien avec les organisations professionnelles agricoles et les collectivités locales au plus près des réalités des territoires

### Enjeu 2

**Consolidation des Chambres régionales dans trois domaines essentiels de :**

- pilote des missions régionales telles que les politiques publiques en lien avec les instances régionales
- pilote des services support et de méthodes (IRD) pour rendre un service au coût optimisé à la Chambre départementale
- facilitation dans la mise en place de certains projets mutualisés réunissant tout ou partie des Chambres départementales volontaires en fonction de leur objet et des territoires d'intervention concernés

### Enjeu 3

**Evaluation de l'expérimentation**

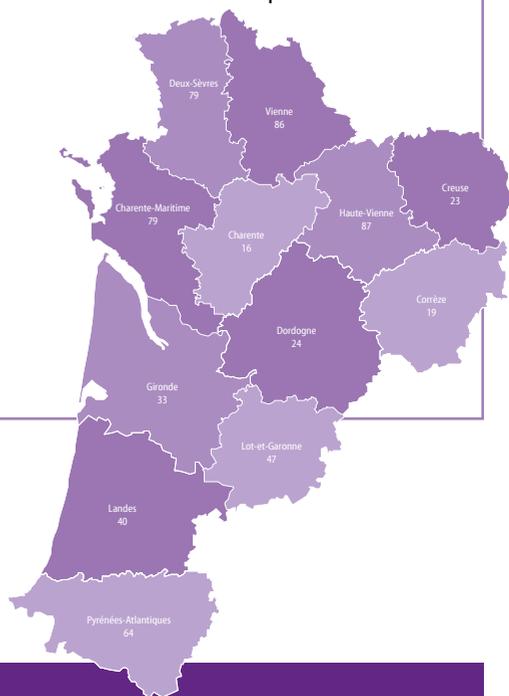
Elle sera réalisée en termes d'efficacité avec des focus sur la situation économique et financière des établissements, la perception des clients, l'impact des actions, la réalisation des missions d'intérêt général

## Notre plan d'actions

- Proposer une méthodologie pour identifier les conditions de réussite des coopérations inter-territoriales, comprenant une cartographie des bassins de production, vie et consommation en Nouvelle-Aquitaine, des acteurs (réseau, partenaires, concurrents), des compétences et expertises et des outils de mise en œuvre
- Identifier la pertinence de services interdépartementaux, à caractère technique (instructions administratives, partie d'élevage, de viticulture, arboriculture, etc.), sans créer de nouvelles structures mais en veillant à l'équilibre économique, la qualité de service et le respect d'une gouvernance opérationnelle et équilibrée
- Le sens et l'intérêt in fine pour l'agriculteur doit l'emporter sur la nécessité, avec une volonté partagée sur un territoire, une filière, un bassin de production, un métier pour conserver compétence, expertise et proximité : cette mutualisation peut

être temporaire ou pérenne, selon les cas

- La Chambre régionale peut le cas échéant coordonner cette mutualisation, en particulier sur les aspects RH, mais il convient de garder une transversalité, un mode de financement et un champ de mutualisation au niveau le plus local possible
- La mutualisation des équipes en 17/79 avec homogénéisation des conditions d'emploi fait partie de ce programme à proposer au Ministère dans le cadre de l'expérimentation

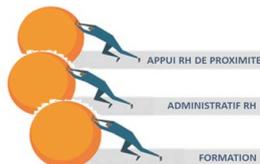


**Action phare du réseau**  
Nouvelle-Aquitaine

**Mettre en place une nouvelle mutualisation interdépartementale par an pendant la mandature.**



# Ressources Humaines



## L'ambition du réseau

- **Couvrir les 13 Chambres d'agriculture** de Nouvelle-Aquitaine
- **Recruter et maintenir les meilleures compétences** pour le réseau
- **Assurer la formation et la montée en compétences** des agents
- **Adapter les ressources aux besoins** du réseau

**E**volution des métiers du conseil vers le conseil stratégique

**E**volution des compétences pour l'accompagnement des porteurs de projets : ingénierie financière, gestion de projet et expertise

**M**enaces sur les ressources financières avec nécessité d'adapter les ressources

### Notre plan d'actions

- Déployer l'offre de service complète : GPEC, formation, suivi des entretiens et des carrières
- Aboutir sur un accord régional sur des conditions d'emploi uniques (convention, grille emploi type, aménagement temps de travail, frais de déplacement, plateforme réservation, GED, coffre-fort électronique, mutuelle, orientation, formation...)
- Réduire le coût du service tout en améliorant la performance notamment par la stabilisation des compétences et des ressources sur l'ERP et la mise en place de processus harmonisés au sein du service



**Action phare du réseau**  
Nouvelle-Aquitaine

**Un accord régional avec des conditions d'emploi uniques** pour les 13 établissements.



# Administration des Finances

## L'ambition du réseau

• **Couvrir les 13 Chambres d'agriculture** de Nouvelle-Aquitaine avec un **service régional unifié**

• Doter les Chambres d'agriculture de **tableaux de bord de suivi des activités** (par nature, par volume, par coût et par profit)

• **Répondre à la GBCP**

• **Améliorer la qualité comptable**

## Mise en place du contrôle de gestion

**E**volution des compétences pour l'accompagnement des porteurs de projets : ingénierie financière, gestion de projet et expertise

**M**enaces sur les ressources financières avec nécessité d'adapter les ressources

### Notre plan d'actions

- Stabiliser les fonctionnements des pôles
- Déployer la GED
- Construire un service comptable régional unifié avec un groupement comptable
- Identifier et mettre en place de nouvelles formes d'ingénierie financière pour accompagner l'investissement, renforcer la gestion des risques et investiguer les formes de rémunération de finances carbone et services environnementaux



**Action phare du réseau**  
Nouvelle-Aquitaine

**Tableau de bord homogène de suivi des activités** (par nature, par volume, par centre de coût et de profit).



# Structuration du Service régional Innovation Recherche Développement

## L'ambition du réseau

Le Service régional Innovation Recherche Développement (IRD) a pour ambition :

- de **favoriser la recherche de solutions** permettant aux agriculteurs d'engager les transitions nécessaires (changement climatique) et souhaitées (attentes sociétales) tout en leur **assurant un développement durable équilibré**
- de contribuer à **transférer ces solutions au plus grand nombre** en s'appuyant sur le réseau des Chambres d'agriculture départementales.

**L'article D.512-2** du décret relatif à l'organisation des Chambres d'agriculture prévoit la constitution d'un service commun IRD, qui travaille en lien avec l'APCA et anime les programmes de recherche développement (notamment en matière d'agro écologie), et contribue à capitaliser les données issues de ces programmes

**La création d'un Service régional** Innovation Recherche Développement doit être au service des thématiques régionales prioritaires et partagées entre les Chambres d'agriculture et les pouvoirs publics en particulier le Conseil Régional et la Direction régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt. Ces thématiques identifiées portent en priorité sur : l'autonomie protéique, la gestion de l'eau (quantitative et qualitative), la robotique et le numérique, l'agro écologie, les nouvelles filières, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité, les sols et leurs fonctions

**Au travers de ce service**, l'ensemble des Agents des Chambres d'agriculture feront évoluer leurs compétences et participeront aux innovations pour accompagner les agriculteurs

Un réseau d'acteurs  
de la RECHERCHE  
du DEVELOPPEMENT  
de l'INNOVATION  
et de la FORMATION

## Enjeu 1

### Constituer le service régional en :

- identifiant et mobilisant des compétences issues de chaque Chambre départementale (0,35 ETP par CDA) dans le cadre du PRDAR, dans des missions de coordination
- pilotant directement ces agents notamment pour qu'ils s'investissent sur les appels à projet au niveau régional, national et Européens (veille, montage, pilotage)
- instituant une instance de pilotage mixte pour faire le lien avec les Commissions, rendre compte au Bureau, et valider les priorités

## Enjeu 2

### Poursuivre l'animation du Réseau Régional Innovation avec le double objectif de :

- renforcer les coopérations entre structures et améliorer la mobilisation des moyens disponibles pour la R&D en région (AAP)

## Enjeu 3

### Renforcer le positionnement du réseau des Chambres d'agriculture dans la chaîne de l'innovation et dans sa capacité à :

- faciliter l'expression des besoins issus du terrain et organiser le choix des priorités
- produire des références et les partager
- coordonner les expérimentations
- transférer les résultats auprès des agriculteurs y compris en les valorisant dans des prestations
- former les conseillers et les accompagner dans l'émergence de nouvelles solutions.



### Action phare du réseau Nouvelle-Aquitaine

**La mise en œuvre des travaux issus du Séminaire RRI**, avec le déploiement de plans d'actions autour des thématiques prioritaires, associant plusieurs acteurs et conduisant à apporter des réponses concrètes diffusables par le réseau et utiles aux agriculteurs.



# Structuration du Service régional Economie Prospective

## L'ambition du réseau

Le Service régional  
Economie Prospective a  
pour ambition d'**être  
utile au réseau,  
en se dotant des  
moyens et d'une  
organisation**

qui lui permettent de  
conduire les travaux  
proposés par le  
**Comité d'Orientation  
Régional Economie  
Prospective (COREP)**  
et commandés par le  
Bureau de la Chambre  
régionale d'agriculture  
de Nouvelle-Aquitaine,  
concourant à  
**renforcer notre  
influence et  
à développer  
notre expertise.**

**L'agriculture de la région** Nouvelle-Aquitaine  
est une des premières aux niveaux français  
et européen. A ce titre, le réseau des Chambres  
d'agriculture doit être en capacité d'éclairer les  
décisions des professionnels et des responsables  
politiques en charge de mettre en œuvre des po-  
litiques agricoles régionales

**Le décret sur l'organisation** des Chambres  
d'agriculture prévoit la mise en place d'un  
Service régional sur l'Economie au niveau de la  
Chambre régionale

**Les Chambres départementales** ont besoin  
de supports méthodologiques pour fournir des  
analyses économiques sur des approches territo-  
riales



## Enjeu 1

- Recruter au niveau de la Chambre régionale, les 3 agents du service (issus des Chambres d'agriculture départementales), en lançant un appel à candidature ouvert
- Formaliser l'organisation du réseau des correspondants économie des Chambres départementales (1 dans chaque établissement) permettant d'alimenter les différents observatoires (identification des compétences disponibles, conventionnement)

## Enjeu 2

- Bâtir un plan de charge et un agenda, prenant en compte les commandes issues des instances professionnelles

## Enjeu 3

- Rendre compte régulièrement des travaux engagés, et des valorisations et utilisations qui en sont faites

### Action phare du réseau

Nouvelle-Aquitaine

Mise en place du Service régional Economie Prospective.



# **aGRICULTURES & TERRITOIRES**

## **CHAMBRE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE**

### **3 sites de la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine**



**Siège Limoges**  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES CEDEX 2  
Tél. 05 55 10 37 90



**Site Bordeaux**  
Cité mondiale  
6 Parvis des Chartrons  
33075 BORDEAUX CEDEX  
Tél. 05 56 01 33 33



**Site Mignaloux-Beauvoir**  
Agropole CS 45002  
Route de Chauvigny  
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR  
Tél. 05 49 44 74 74

**accueil@na.chambagri.fr**  
**www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr**